

RAPPORT N°99/4-05
au Conseil Municipal

OBJET

COMPTE DE GESTION 1998
REGIE MARCHES & DROITS DE PLACE

La Régie Marchés & Droits de Place, chargée de la gestion des marchés fixes et forains de la Commune ainsi que l'occupation privative du domaine public communal à des fins commerciales, est un service public doté de l'autonomie financière qui dispose d'un budget propre - distinct de celui de la Ville. Et, à la clôture de l'exercice, la réalisation de ce budget est retracée au travers de deux documents qui sont respectivement :

- le Compte Administratif pour ce qui est de l'Ordonnateur d'une part ;
- le Compte de Gestion pour ce qui est du Comptable d'autre part.

Les prévisions budgétaires retenues au titre de 1998 s'équilibraient respectivement à la somme de :

872 000,00 F pour la section Investissement
4 091 144,51 F pour la section Fonctionnement.

L'exécution de ce budget telle qu'elle ressort des comptes du Receveur Municipal, comptable de la Régie, ainsi que la prise en compte des résultats des exercices antérieurs se traduisent pour les deux sections confondues par :

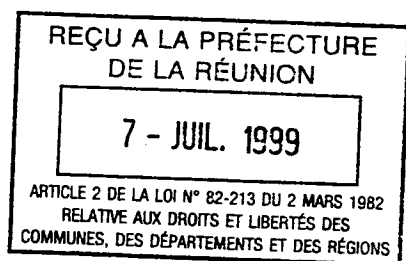
un excédent cumulé global de 1 026 617,75 F

Soit

un excédent cumulé de 137 991,86 F en section Investissement
un excédent cumulé de 888 625,89 F en section Fonctionnement

Ces résultats étant conformes à ceux issus du Compte Administratif de la Régie, il vous est donc demandé d'approuver le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1998

Je vous prie de bien vouloir en délibérer



DELIBERATION N° 99/4-05
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 30 juin 1999

OBJET

COMPTE DE GESTION 1998
REGIE MARCHES & DROITS DE PLACE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Générales des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT n° 99/4 -05 du Maire ;

Vu le Rapport du Receveur Municipal, présenté au nom des Commissions Développement Economique / Economie Alternative et Entreprise Municipale / Finances ;

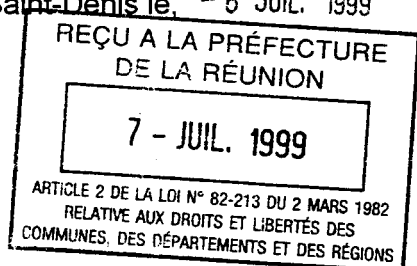
Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE
(7 abstentions - dont 1 par procuration)

Approuve le Compte de Gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 1997 de la Régie Marchés & Droits de Place qui se traduit par un excédent cumulé global de 1 026 617,75 F pour les deux sections confondues.

Soit
un excédent cumulé de 137 991,86 F en section Investissement
un excédent cumulé de 888 617,75 F en section Fonctionnement

Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis le, - 6 JUIL. 1999



LE MAIRE
Michel TAMAYA

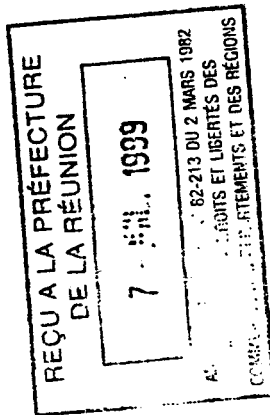
REÇU A LA PRÉFECTURE
 DE LA RÉUNION

7 - JUIL. 1999

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
 COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent | Part affectée à l'investissement ou reversée à la Collectivité | Résultats de l'exercice | Résultats de clôture |
|---------------------------|--|---|----------------------------|-------------------------|
| Section d'Investissement | 163 313,26 | | - 25 321,40 | 137 991,86 |
| Section de Fonctionnement | 509 294,51 | - 450 000,00 | 829 331,38 | 888 625,89 |
| TOTAL des sections | 672 607,77 | - 450 000,00 | 804 009,98 | 1 026 617,75 |



DETERMINATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

| | Section d' Investissement | Section de Fonctionnement | TOTAL des sections |
|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------|
| RECETTES | | | |
| Prévisions budgétaires totales | 872 000,00 | 4 091 144,51 | 4 963 144,51 |
| Titres de recettes émis | 366 089,14 | 4 210 280,50 | 4 576 369,64 |
| Réductions de titres | | | |
| Recettes nettes | 366 089,14 | 4 210 280,50 | 4 576 369,64 |
| DEPENSES | | | |
| Prévisions budgétaires totales | 872 000,00 | 4 091 144,51 | 4 963 144,51 |
| Mandats émis | 391 410,54 | 3 380 949,12 | 3 772 359,66 |
| Annulations de mandats | | | |
| Dépenses nettes | 391 410,54 | 3 380 949,12 | 3 772 359,66 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | | | |
| Excédent | | 829 331,38 | 804 009,98 |
| Déficit | - 25 321,40 | | |